# ACTIONS A CARACTERE SANITAIRE ET SOCIAL

# FONCTIONNEMENT

## BENEFICIAIRES

Organismes et associations à caractère sanitaire et social

## CRITERES DE RECEVABILITE

- Le rayon d'action doit concerner l'ensemble du département
- Action à caractère social et/ou sanitaire

## MODALITES D'INTERVENTION FINANCIERE

- Subvention forfaitaire
- Décision prise par la commission permanente

## PIECES A FOURNIR

- Dossier de demande de subvention, téléchargeable sur **www.morbihan.fr**
- Compte rendu détaillé des actions et des projets

## DEPOT DE LA DEMANDE POUR LE 31 MARS 2024

À l'attention de Monsieur le président du Conseil départemental du Morbihan
Direction générale adjointe solidarités
Direction d'appui aux politiques des solidarités
64 rue Anita Conti – CS 20514 - 56035 VANNES Cedex **Tél. 02 97 54 74 18**